



Fédération Syndicale Unitaire
Éducation Enseignement Recherche Culture Formation Insertion
10 rue d'Albret 47000 Agen
06 83 13 04 71 | fsu47@fsu.fr | fsu47.fsu.fr

Déclaration de la FSU 47 au CDEN réuni le 15 novembre 2024

Les fonctionnaires sont devenu-es les cibles privilégiées du gouvernement.

Quand le nouveau ministre de la Fonction Publique loue le modèle américain de casse de la fonction publique, c'est Nicolas Sarkozy qui lui emboîte le pas. Devant un parterre acquis à sa cause, l'ancien président aujourd'hui conférencier s'est vanté d'avoir supprimé des postes en cascade en se moquant éhontément des enseignant-es, notamment celles et ceux exerçant en maternelle.

Qui va avoir enfin le courage et l'honnêteté de lui dire que les enseignant-es français-es sont celles et ceux qui travaillent le plus, devant des classes les plus chargées des pays de l'OCDE et pourtant les moins bien rémunéré-es ?

Donc, dans un gouvernement illégitime :

Le ministre de l'intérieur défend ses forces de l'ordre.

Le ministre de la défense défend ses armées.

Le ministre de l'agriculture défend (certains de) ses agriculteurs.

Le ministre de la Fonction publique étrille ses fonctionnaires.

La ministre de l'Éducation nationale ne défend pas ses agent-es... Elle préfère ignorer les revendications des enseignant-es.

Le jeudi 10 octobre dernier, le gouvernement présentait dans son projet de loi de finances 2025 un budget d'austérité où il envisageait la suppression de 4000 postes enseignant-es : 3155 dans le premier degré, 181 dans le second degré et seulement 664 dans le privé. On constate au passage que l'effort demandé au privé est moins important que celui demandé au public. Depuis 2017, c'est près de 9000 postes qui avaient été supprimés dans le second degré.

Pour nous faire croire que ce gouvernement se préoccupe d'inclusion, 2000 créations de postes d'AESH sont mises en avant. Or, cela n'est qu'un effet de communication car les conditions salariales des AESH sont si mauvaises que le ministère ne parvient pas à pourvoir les emplois. Les AESH sont des personnels contractuels qui se voient imposer des temps de travail incomplets et subissent des conditions de travail maltraitantes. Le ministère refuse de reconnaître leur métier en créant un vrai statut de la Fonction publique pour les AESH.

D'autre part la mesure visant à transférer les rémunérations des AESH intervenant sur le temps peri-scolaire ne se traduit pas forcément par plus d'accompagnement pour les élèves ni plus de revenus pour les AESH puisqu'on demande de prendre sur les heures d'accompagnement scolaire pour abonder les heures méridiennes. Là encore c'est de l'affichage et de l'hypocrisie. Seules les familles et les AESH les plus au fait de la réglementation pourront se battre contre ce management.

Enfin, la création de 35 postes administratifs est largement insuffisante quand on sait que le ministère de l'Éducation nationale reste sous-administré avec en moyenne 6 gestionnaires pour 1000 personnels. Rien que dans notre département, nous sommes ne sommes maintenant qu'à 3 gestionnaires payés basés à Bordeaux dont 1 pour les stagiaires et les contractuel·les alors que nous avons connu un service plus étoffé et surtout basé à la DSDEN, qui connaissait ses agent-es et pouvait repérer des erreurs.

Nous ne reviendrons pas sur les effectifs en élémentaire ou au collège qui font de notre pays l'un des derniers de l'Union Européenne, 22 en moyenne contre 19 dans le 1^{er} degré, 26 contre 21 en collège... tout est dit.

La baisse du nombre d'élèves aurait dû permettre de redonner de l'air à l'école en baissant le nombre d'élèves par classe, en reconstruisant les dispositifs d'aide aux élèves, en assurant les remplacements, en permettant aux personnels de se former...

Le choix du gouvernement est tout autre.

Les dotations matérielles des classes sont insuffisantes et compensées par les enseignant-es qui équiperont leurs classes sur leurs fonds propres. Les dispositifs Nèfles ne répondent pas au besoin d'égalité entre les élèves.

Cet abandon du service public d'éducation profite à l'extrême-droite qui se nourrit du ressentiment de la population privée de services publics.

Pourtant, le vrai saccage provient du gouvernement qui a fait un choix politique : celui de casser les services publics plutôt que d'adopter des mesures de justice fiscale en imposant d'avantage aux plus riches et aux revenus du capital.

Enfin, cette politique agressive à l'encontre du service public d'éducation bénéficie à l'enseignement privé, qui prospère grâce aux détériorations de l'école publique pour accroître ses effectifs.

Avec 13 milliards par an d'argent public, l'État finance lui-même sa mise en concurrence et la garantie pour les classes les plus favorisées d'une scolarité séparée, sans les classes populaires.

L'argent public doit être utilisé pour combattre les inégalités et garantir l'accès à un même service public d'éducation pour toutes et tous et non pour aggraver les inégalités sociales et scolaires.

Or, l'ascenseur social est en panne depuis des années. L'entretien de la machinerie n'est plus assuré par l'État.

La FSU porte des ambitions importantes pour les élèves et la société : assurer la démocratisation, la cohésion sociale, profiter de la baisse démographique pour améliorer les conditions d'enseignement, développer l'offre de formation, conforter les équipes pluri-professionnelles, donner les moyens nécessaires à l'inclusion, développer une formation continue des personnels centrée sur leurs besoins et non basés sur une politique de libéralisme économique purement idéologique, stopper la frénésie de réformes plus destructrices les unes que les autres...

Pour effectuer nos métiers efficacement, sereinement, nous avons besoin de temps et de moyens. Nous avons besoin de la confiance des cadres envers leurs personnels, envers leur engagement et leur professionnalité. Nous avons besoin que les salaires redeviennent attractifs tout au long de la carrière.

La FSU revendique :

- la baisse du nombre d'élèves par classe, pour nos conditions de travail et les conditions d'études de nos élèves ;
- la création d'un statut pour les AESH, indispensable pour combattre la précarité et construire une école vraiment inclusive ;
- la revalorisation des salaires, indispensable pour renforcer l'attractivité des métiers de l'éducation ;
- la refonte de la carte de l'éducation prioritaire et l'augmentation de ses moyens ;
- l'arrêt du financement de l'école privée avec de l'argent public.

Pour conclure, nous vous demandons de bien vouloir soumettre au vote de l'ensemble de ce CDEN une motion demandant l'annulation des suppressions de postes après les déclarations liminaires qui dit :

Le gouvernement a annoncé la suppression de 4035 postes à l'Éducation Nationale dont 3155 pour les écoles. Le CDEN dénonce ces suppressions qui continueront à dégrader les conditions de travail des personnels et d'étude de nos élèves. Le CDEN demande leur annulation.